Existant	Constat	Attendus								
Installation de production		**en autoconsommation**	Autorisations administratives	Lien avec la GTC		Moyen de sécurité incendie à mettre en œuvre (type Poteau Incendie)				
Panneaux photovoltaïque	espace disponible	en ombrière	respect de la règlementation applicable	Facilité maintenance (accès, nettoyage, …)	préservation des essences / arbres ou réemploi / replanter	Risques (assurance,…)	Accompagnement dans la recherche de subventions (CEE, …)	Inclure un dispositf favorisant la permabilité des sols et l'infiltration des eaux pluviales	Intégration sur site	Eclairage extérieur sous ombrières
Onduleur photovoltaïque	bruyant	abri acoustique	hors bâtiments existants et éloigné du voisinage	Maintenance électrique						
Parking Agents Caf (code du travail)	surface estimée : 2 700 m² + 348 m² avec 156 PLACES Usage 1ère rangée, affectée à des véhicules Caf avec 4 places PMR Arrière Carlit : 2 places PMR	Optimisation emplacement Proposition implantation (ombrières, bornes électrique voiture, abri vélo sécurisé avec borne électrique)	respect de la règlementation applicable	Accessibilité PMR						
Abri vélo / moto / trotinette	Abri existant emplacement réduit pas sécurisé (vélo/trotinette) Distance de l'abri avec Bâtiment Le Carlit		Etudier une structure entre les bâtiments (Canigou / Carlit)	Etudier l'implantation d'un abri d'aspect identique sur angle pelouse mais plus grand (capacité plus importante)	Revoir affectation Abri actuel (moto uniquement)	revoir implantation station réparation vélo				
Parking Zone livraison (cour anglaise)	surface estimée : 218 m² usage dédié aux véhicules Caf / livraison	Bornes électriques pour véhicules Caf avec protection (solaire, …)								
Garage intérieur	surface estimée : 218 m² encombré, dédié direction									
Parking Allocataires - ERP (site Caf fermé en fin de journée / ouverture le matin - fermeture le week-end)	surface estimée : 1 100 m² places disponibles inutilisées 49 places 2 places PMR	Optimisation emplacement Proposition implantation (bornes électriques personnel Caf et public)	respect de la règlementation applicable	Prise en considération horaires fermeture site						
Bornes VEHICULES électriques accessibles au véhicules des agents CAF		Respect de la réglementation applicable	Accessibilité PMR	Prise en considération horaires fermeture site	**Vérifier la puissance souscrite (adaptée à l'ensemble des besoins du site)**	Maintenance et vérification IRVE	Prévoir un système de délestage (puissance)		Proportionner les bornes en fonction de la puissance nécessaire (hors production)	
Bornes VEHICULES Electriques dédiée véhicules de la CAF	2 BORNES postionnées pour 4 places Parking Zone livraison (cour anglaise)									
Bornes VEHICULES électriques accessibles au personnel Caf et au public		Concession ?	Respect de la réglementation applicable		**Vérifier la puissance souscrite (adaptée à l'ensemble des besoins du site)**	Consommation du concessionaire hors consommation Caf (hors transformateur)	Maintenance Concessionnaire indépendante des accès au site Caf		Pas de gestion de facturation pour les agents Caf	Accompagnement à la mise en œuvre (aspect juridique, …)
Bornes VELO électriques pour le personnel Caf	emplacement vélo actuel	Mise en place d'un local sécurisé (serrure ou badge) avec borne	circulation aisée dans le local	Etudier la possibilié d'un 2ème local à vélo sur Le Carlit	Pas de gestion de facturation pour les agents Caf (concession ?)					
Bornes VELO électriques pour le public			Respect de la réglementation applicable							
VRD PARKING	enrobé	Profiter des travaux de voirie pour améliorer la perméabilité des sols	entretien espaces verts limité							
Signalétique		à intégrer								
Local technique Onduleur	emplacement à définir									